



Perspectives chinoises

2009/1 | 2009

La société chinoise face au SIDA

La Chine en Afrique

Une présence limitée et une puissance contrariée

François Lafargue



Édition électronique

URL : [http://](http://perspectiveschinoises.revues.org/5183)

perspectiveschinoises.revues.org/5183

ISSN : 1996-4609

Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine
contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2009

Pagination : 88-94

ISBN : 978-2-9533678-0-5

Référence électronique

François Lafargue, « La Chine en Afrique », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2009/1 | janvier-mars 2009, mis en ligne le 01 avril 2011, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://perspectiveschinoises.revues.org/5183>

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Tous droits réservés

La Chine en Afrique : une présence limitée et une puissance contrariée

FRANÇOIS LAFARGUE

La Chine est devenue depuis le début du XXI^e siècle, un acteur économique de premier plan en Afrique, intéressé par les gisements de matières premières et d'hydrocarbures et soucieux de nouer avec l'Afrique un fructueux partenariat politique, lui assurant ainsi une plus forte influence au sein de la communauté internationale. La présence de la République populaire de Chine (RPC) ne cesse de susciter des commentaires et des analyses souvent peu flatteuses et les arguments ne manquent pas pour en dénoncer les conséquences négatives. Pourtant, une analyse minutieuse de la situation révèle une réalité sensiblement différente. Si la progression de l'influence de la Chine en Afrique est indéniable, les intérêts économiques chinois sur le continent noir restent cependant encore limités.

La Chine est devenue depuis le début du XXI^e siècle un acteur économique de premier plan en Afrique, intéressé par les gisements de matières premières et d'hydrocarbures et soucieux de nouer avec le continent un fructueux partenariat politique, lui assurant ainsi une plus forte influence au sein de la communauté internationale. La présence de la Chine en Afrique se constate à travers la hausse du commerce bilatéral⁽¹⁾ passé de 12,3 milliards de dollars en 2002 à 40 milliards en 2005 pour s'établir à 55,5 milliards l'année suivante, puis à 72,9 milliards en 2007. Les critiques formulées à l'encontre de la politique de la Chine sur le continent noir sont désormais fréquentes. La Chine est accusée d'entretenir des relations coloniales avec l'Afrique en se contentant d'importer des matières premières⁽²⁾ et en exportant des produits finis à plus forte valeur ajoutée. Les entreprises chinoises bénéficient également d'une monnaie, le yuan, notoirement sous-évaluée, alors que les pays de la zone franc sont pénalisés par l'appréciation du franc CFA, lié à l'euro. Les entreprises chinoises sont également accusées de livrer une concurrence redoutable aux pays africains, sur des marchés tiers comme l'Union européenne. Le secteur de la confection et de l'habillement au Maroc (qui représente 45 % des emplois industriels), est particulièrement fragilisé depuis l'abolition des accords multifibres (AMF) le 1^{er} janvier 2005, et la libéralisation du commerce entre la Chine et l'Union européenne dans ce domaine. De même, les accords AGOA⁽³⁾ destinés à faci-

ter les exportations notamment de textile, des pays d'Afrique vers les États-Unis semblent désormais beaucoup moins avantageux. Ces critiques ne sont pas exhaustives. Les groupes chinois sont aussi stigmatisés pour la faible fiabilité des infrastructures construites en Afrique, la médiocre qualité des produits commercialisés ou encore le recours à une main-d'œuvre originaire de Chine et faiblement rémunérée⁽⁴⁾. Les bénéficiaires des entrepreneurs chinois sont également peu réinvestis sur place. Pékin agit avec désinvolture accordant des aides financières sans se soucier de la solvabilité de ses débiteurs. D'ailleurs en mai 2007, à l'occasion de la réunion des ministres des Finances du G 8, les pays occidentaux se sont publiquement inquiétés de l'attitude de la Chine qui contribue à l'endettement des États africains. « Nous observons qu'il y a un intérêt grandissant de la Chine pour les ressources africaines⁽⁵⁾ » ce qui la conduit « à recommencer ce à quoi précisément nous voulions mettre un terme

1. Données statistiques du ministère du Commerce de la République populaire de Chine : <http://www.mofcom.gov.cn/>
2. En 2006, selon le rapport de l'OMC, *Statistique du commerce international*, p. 214, les importations chinoises d'Afrique sont constituées à la hauteur de 90,5 % de matières premières (hydrocarbures, bois, coton) et pour 6,8 % de produits agricoles.
3. La loi AGOA (African Growth and Opportunity Act) adoptée en 2000, vise à faciliter l'entrée sur le marché américain des produits africains par le biais de mesures préférentielles et à contribuer ainsi au développement des économies locales.
4. Lafargue François, « La Chine, une puissance en Afrique », *Perspectives chinoises*, n°90, 2005, p. 3.
5. Dépêche AFP, 19 mai 2007.

Tableau 1. Montant des échanges commerciaux en milliards de dollars depuis 2000

	Importation d'Afrique		Exportation vers l'Afrique		Total du commerce		Evolution
	2000	2007	2000	2007	2000	2007	
États-Unis	29	95,2	10,9	23,6	39,9	118,8	197 %
Union européenne	73,1	162,2	57,7	138,1	130,8	300,3	129,6 %
RPC	5,56	36,36	4,9	36,5	10,4	72,86	600 %

Source : Rapport de l'OMC, *Statistique du commerce international*, 2007 et 2000.

avec notre programme d'allègement de la dette, à savoir un surendettement des pays africains », a affirmé le ministre allemand des Finances, Peer Steinbrück. Enfin, les investissements chinois confortent des régimes autocratiques, comme ceux de José Dos Santos en Angola ou d'Omar el Bechir au Soudan. Ces deux États assurent en 2007, 47 % des importations de la Chine en provenance du continent noir.

Les arguments ne manquent pas pour dénoncer les conséquences négatives de la présence de la Chine en Afrique. Le terme de néocolonialisme est désormais régulièrement employé en Europe, mais également par les élites africaines comme par exemple l'ancien Président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki⁽⁶⁾. Pourtant une analyse minutieuse de la situation révèle une réalité sensiblement différente. Cet article n'évoque pas les motivations de la présence de la RPC en Afrique ou ses stratégies d'investissement qui font déjà l'objet de nombreuses études⁽⁷⁾. Mais il démontre que la progression de l'influence de la République populaire de Chine (RPC) en Afrique doit être appréciée avec mesure, car les intérêts économiques chinois sur le continent noir restent encore limités. Le discours sur la « conquête chinoise de l'Afrique » s'inscrit dans une critique assez fréquente et peu constructive de la politique de Pékin, mais ne reflète guère la réalité. Et si la Chine fait l'objet de nombreuses critiques à cause de sa politique africaine, celles-ci ne sont pas toujours justifiées.

La Chine : Une place encore limitée en Afrique

La RPC est aujourd'hui le troisième partenaire commercial de l'Afrique. Le tableau 1 indique que depuis 2000, le montant des échanges entre l'Afrique et la Chine a augmenté de

600 % contre 197 % pour ceux entre les États-Unis et l'Afrique. La hausse des échanges sino-africains est certes incontestable mais s'inscrit dans une augmentation générale du commerce des pays africains avec le reste du monde (135 % depuis 2000). Et la place de la RPC dans le commerce des pays africains demeure encore limitée. Si la RPC figure parmi les premiers fournisseurs de plusieurs économies du continent comme l'Afrique du Sud et l'Égypte, la part de la Chine dans les importations totales de l'Afrique s'établit à 9,2 % en 2006. Selon les données de l'Organisation mondiale du commerce⁽⁸⁾ (OMC), en 2007, la RPC a acheté 8,6 % des exportations des pays africains (soit 36,53 milliards sur un montant de 424 milliards de dollars), et reste encore loin derrière l'Union européenne (38,2 %) et les États-Unis (22,4 %). En 2000, la RPC achetait 3,7 % des exportations des pays africains contre 39 % pour l'Union européenne et 19,7 % pour les États-Unis. Cette progression des échanges sino-africains s'explique non seulement par une augmentation du volume des échanges mais aussi par la nature des importations chinoises, principalement constituées de produits miniers et d'hydrocarbures, dont la valeur s'est fortement appréciée ces dernières années. Par contre, les achats de l'Union européenne sont plus diversifiés et davantage constitués de produits agricoles et de biens manufacturés, dont la valeur est demeurée globalement stable. En 2006, les hydrocarbures

- En décembre 2006, le Président sud-africain Thabo Mbeki a déclaré au Cap, lors du XIV^e Congrès du Syndicat des étudiants sud-africains, que l'Afrique ne devait pas entretenir avec la Chine une relation coloniale en se contentant d'être un fournisseur en matières premières. Voir aussi la contribution d'Anabela Lemos et Daniel Ribeiro, « Mozambique: Taking Ownership Or Just Changing Owners ? », in *African perspectives on China in Africa*, Firoze Manji and Stephen Marks, Nairobi et Oxford, 2007, p. 63.
- Cf notamment Chris Alden, *China in Africa, Partner, Competitor Or Hegemon ?*, Zed Book, 2007.
- Source : Rapport de l'OMC, *Statistique du commerce international*, 2007 et 2000.

et les produits miniers représentent 85 % des importations de la RPC en provenance d'Afrique contre 63 % pour l'Union européenne.

Sur le plan financier, les chiffres là encore démontrent que la présence de la RPC est à relativiser⁽⁹⁾. En 2006, le montant du stock des investissements directs étrangers (IDE) de la RPC en Afrique⁽¹⁰⁾ s'établit à 2,56 milliards de dollars contre 49,2 millions en 1990 et 491 millions en 2003. La croissance des investissements de la RPC est certes conséquente, mais ces investissements restent très en deçà en termes de stock comme de flux, des capitaux investis par les Européens ou les Américains sur le continent noir. En 2005, le stock d'investissement en Afrique des États-Unis s'élevait à 23 milliards de dollars⁽¹¹⁾ et pour la France à 15,55 milliards de dollars⁽¹²⁾. Même dans des pays où la présence chinoise est jugée la plus significative comme l'Angola ou l'Algérie, les IDE de la RPC restent sensiblement inférieurs à ceux des anciennes puissances coloniales. En 2006, l'Afrique a reçu 36 milliards de dollars d'investissements étrangers dont 519 millions en provenance de la RPC, soit 1,4 %, contre 2,1 milliards en provenance des États-Unis. En 2007, les IDE chinois sur le continent noir ont connu une très forte augmentation grâce à une opération exceptionnelle, la prise de participation à hauteur de 20 % du capital de la première banque du continent africain, la Standard Bank en Afrique du Sud par l'Industrial and Commercial Bank of China (ICBC), la première banque de la RPC, pour un montant de 5,46 milliards de dollars.

En 2006, l'Afrique a été la destination de 1 % des investissements à l'étranger des États-Unis, de 2,4 % pour la France⁽¹³⁾ et de 2,9 % pour la Chine (contre 43,4 % en Asie). En février 2007, le vice-ministre chinois du Commerce, Wei Jianguo annonçait que le montant des investissements approuvés de la Chine en Afrique dépassait désormais 6,6 milliards de dollars. Une telle affirmation conforte cette idée d'une mainmise de la Chine sur le continent noir. Comment peut-on justifier de tels écarts avec les données de la CNUCED, qui sont d'un montant inférieur de moitié ? En premier lieu, les investissements engagés ne sont pas toujours distingués des projets uniquement approuvés. Surtout une imprécision est entretenue entre les investissements des entreprises (publiques et privées) et les aides (prêts et dons) consenties par l'État chinois, par le biais notamment de l'Exim Bank.

Quant à l'aide publique au développement (APD) versée par Pékin, son montant est évalué autour de 2,6 milliards de dollars en 2004⁽¹⁴⁾, et devrait atteindre dix milliards en 2009. À titre de comparaison, l'aide nette⁽¹⁵⁾ des États-Unis

en faveur de l'Afrique s'élève à 4,5 milliards de dollars en 2007 (en excluant les remises de dettes⁽¹⁶⁾). Le président Bush avait annoncé son intention de porter le montant de cette aide à neuf milliards de dollars⁽¹⁷⁾ en 2010. La contribution des membres du Comité d'aide au développement (CAD) appartenant à l'Union européenne (soit 15 États) s'est établie pour sa part à 18,6 milliards de dollars en 2006. En 2006, selon les données de l'OCDE, l'Afrique subsaharienne a reçu 43,3 milliards de dollars au titre de l'APD dont 11,4 milliards pour le Nigeria, deux milliards pour le Soudan et deux milliards pour la République démocratique du Congo. Sur ce montant de 43 milliards, la contribution des membres du CAD pour l'aide bilatérale s'établit à la hauteur de 72,5 %, un chiffre auquel il convient d'ajouter leur participation aux aides multilatérales. L'aide de la RPC en faveur de l'Afrique apparaît donc en comparaison, bien faible. L'évaluation de l'aide chinoise s'avère difficile puisque Pékin ne publie aucune statistique officielle et désigne sous le terme d'aide, les prêts sans intérêt ou à taux préférentiels mais aussi les dons. Cette aide est accordée par plusieurs institutions, comme la China Exim Bank, la China Development Bank ou le ministère du Commerce. Un premier constat s'impose, le poids économique et financier de la Chine sur le continent noir reste encore bien inférieur aux positions des anciennes puissances coloniales et à celle des États-Unis.

La politique chinoise a également été stigmatisée à cause de l'octroi de prêts, sans respecter les critères établis par les pays de l'OCDE notamment les principes de l'Équateur. À titre d'exemple, à l'occasion de la visite de Hu Jintao au Cameroun du 30 janvier au 1^{er} février 2007, Pékin a octroyé plusieurs dons pour une valeur de 2,56 milliards de FCFA (soit 3,9 millions d'euro) et trois prêts pour un montant total de 46,9 milliards de FCFA, (71,5 millions d'euro) dont la moitié doit être consacrée au financement d'un projet de télécommunication.

9. Le montant des investissements effectués par la Chine en Afrique est difficile à évaluer car certains investissements chinois transitent par Singapour ou Hong Kong.
10. Mofcom, *Statistical Bulletin of China's Outward Foreign Direct Investment*, 2006, p. 54.
11. Ministère du Commerce des États-Unis, Official Bureau of Economic Analysis, <http://www.bea.gov/>
12. Banque de France, *Balance des paiements et position extérieure*, rapport 2006.
13. *Ibid.*
14. Joshua Kurlantzick : « Beijing's Safari », in *Policy Outlook, Canergie Endowment*, novembre 2006.
15. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la contribution aux organismes multilatéraux comme le PNUD ou le HCR.
16. Rapport de l'OCDE, *La Coopération pour le développement*, 2007.
17. Michael Fletcher, « Bush has quietly tripled aid to Africa », *Washington Post*, 31 décembre 2006.

Un sénégalais agite un drapeau chinois le 13 février 2009 à Dakar en attendant l'arrivée du président Hu Jintao parti en tournée dans quatre pays africains.

© AFP



Mais les institutions internationales, comme la presse africaine, ne manquent pas de souligner les risques de ce rapprochement avec la Chine. Ainsi que le relève l'hebdomadaire *Repères*⁽¹⁸⁾, l'aide financière de Pékin enclenche un mécanisme d'endettement perpétuel. Le Cameroun était parvenu à remplir les objectifs imposés par les institutions financières internationales et avait atteint en avril 2006, le point d'achèvement de l'initiative PPTTE⁽¹⁹⁾. Yaoundé avait mené un effort en concertation avec ses créanciers afin d'apurer partiellement sa dette extérieure publique, qui est passée de 110,2 % du PIB en 1997 à 60,2 % en 2004. Mais la sollicitude de la RPC s'avère dangereuse, puisque selon le rapport de l'OCDE, *Perspectives économiques en Afrique*⁽²⁰⁾, la dette du Cameroun devrait passer de 4,8 % du PIB en 2007 à 6 % en 2009. Ces reproches envers Pékin semblent justifiés puisque, à la différence des membres du CAD, la RPC privilégie l'octroi de prêts plutôt que de dons. Ces prêts sont accordés selon certaines exigences économiques, comme le recours à une entreprise chinoise pour l'exécution des travaux. Pourtant ces critiques n'apparaissent pas forcément fondées dans la mesure où Pékin procède également fréquemment à l'annulation de ses créances. Et pour certains débiteurs le poids du service de la dette diminue avec la hausse sensible de leur PNB. En mars 2004, la RPC a accordé un prêt de deux milliards de dollars à l'Angola, destiné principalement à financer la construction d'infrastructures par des entreprises chinoises. Ce prêt représente alors 10 % du PNB de l'Angola. Cinq ans plus tard, le montant de ce prêt dont le remboursement commence, ne représente plus que 2,27 % du PNB.

La Chine : Une puissance contestée en Afrique

En Afrique, la RPC est fréquemment décrite comme une puissance au comportement de prédateur, uniquement préoccupée par l'achat de matières premières. Or cette accusation est à nuancer. En 2007, la Chine a acheté 12,5 % du pétrole exporté par les pays africains contre 31,7 % pour les États-Unis et 31,5 % pour l'Union européenne. Depuis 2000, les importations américaines de pétrole en provenance d'Afrique ont augmenté de 70 % et celles de la Chine de 220 %. Mais en volume les achats de Pékin restent encore plus de 2,5 fois inférieurs à ceux des États-Unis. Selon les données du rapport de l'Agence internationale pour l'énergie (AIEA)⁽²¹⁾, les importations de pétrole brut de la RPC en provenance d'Afrique s'établissent en 2006 à 0,92 million de barils par jour soit 32 % de ses achats à l'étranger⁽²²⁾. Dans le secteur pétrolier, l'influence des entreprises de la

RPC est à relativiser par rapport à celle que conservent les opérateurs anglo-saxons. Au Nigéria, Exxon-Mobil assure de l'ordre d'un tiers de la production pétrolière du pays, aux côtés de Chevron, Agip et Total. Dans la plupart des pays africains, la Chine n'a pu obtenir que des concessions pétrolières secondaires. La percée des investissements chinois est surtout sensible dans les États en marge de la communauté internationale, comme l'Angola et le Soudan. Ces deux États représentent les trois quarts des importations chinoises de pétrole, en provenance d'Afrique. Ailleurs, les entreprises chinoises doivent faire face à la concurrence pugnace des Occidentaux. Les annonces régulièrement faites par les autorités chinoises ne doivent pas faire illusion.

L'un des principaux quotidiens économiques français, *La Tribune* présente le contrat conclu par la CNPC (China National Petroleum Corporation) au Niger en avril 2008 comme « un contrat géant qui illustre la percée des intérêts chinois en Afrique [...]. Il s'agit même du plus gros investissement jamais prévu par un acteur chinois en Afrique. La compagnie pétrolière nationale chinoise CNPC y a en effet décroché un contrat de cinq milliards de dollars afin de développer et valoriser les ressources pétrolières du pays. Elle doit extraire d'ici trois ans, du pétrole brut de la zone baptisée "Agadem" dont les réserves prouvées atteignent 324 millions de barils selon les dernières estimations⁽²³⁾ ». Ce contrat géant est surtout une maigre consolation. Ce gisement d'Agadem avait déjà fait l'objet de plusieurs prospections depuis les années 1960 par Esso puis par le malaisien Petronas, mais sans succès. Si le montant des réserves alléguées s'avérait exact, elles ne représenteraient néanmoins que 0,3 % des réserves en pétrole du continent noir. Les

18. *Repères*, 7 février 2007, Yaoundé.

19. L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE) est un mécanisme international institué en 1996 visant à alléger le montant de la dette des nations les plus pauvres pour le ramener à un montant soutenable. L'État bénéficiaire doit s'engager à respecter des mesures strictes de stabilité macro-économique. Le point d'achèvement désigne une étape permettant d'obtenir une aide plus élargie.

20. Rapport de l'OCDE, *Perspectives économiques en Afrique*, 2008, p. 217.

21. Rapport de l'Agence internationale pour l'énergie, *World Energy outlook, China and India insight*, 2007, p. 325.

22. Pour le *BP Statistical review of world energy 2007*, les chiffres sont différents. Selon ses estimations, la RPC aurait importé en 2006, 923 000 barils par jour de pétrole d'Afrique soit 21 % de ses importations. Et en 2007, un million de barils soit 20 % de ses importations.

23. *La Tribune*, 3 juin 2008.

Tableau 2. Importation de pétrole en provenance du continent africain en millions de barils par jour

	2000	2007	Progression	Part de l'Afrique dans les importations totales
États-Unis	1.6	2.72	70 %	20 %
Union européenne	2.6	2.7	5 %	19.4 %
RPC	0.33	1	220 %	25.95 %

Source : BP, *Statistical yearbook, 2001 et 2007.*

entreprises chinoises peuvent engager de vastes projets dont la rentabilité n'est pas assurée car elles sont subventionnées massivement par l'État. Les entreprises occidentales ne peuvent suivre une même logique. Ces investissements dans le secteur énergétique obéissent sans doute davantage à une préoccupation politique que financière. Hormis en Angola ou au Soudan, ni la CNPC, ni la Sinopec n'ont été pour le moment en mesure de se voir confier des concessions pétrolières très prometteuses. En Afrique du Nord, les résultats demeurent aussi limités. Dans le domaine des hydrocarbures, la Chine n'est pour le moment qu'un client marginal des pays du Maghreb, puisque seules 2,1 % des exportations en pétrole de l'Algérie sont destinées à la Chine contre 5 % pour la Libye. Au total, cette région d'Afrique du Nord ne couvre que 2 % des importations pétrolières chinoises. La Chine est pénalisée par son éloignement des pays riverains de la Méditerranée et par l'obligation pour les navires pétroliers d'emprunter le canal de Suez aujourd'hui proche de la congestion.

Et en Libye, où la CNPC avait investi en profitant de l'isolement du régime, les sociétés chinoises sont désormais confrontées aux concurrents anglo-saxons depuis la levée des sanctions américaines intervenue en 2004. Les premières adjudications n'ont accordé à Pékin que des zones de prospections encore limitées. La RPC a même subi un camouflet, puisque à l'occasion d'une troisième session d'adjudication en décembre 2006, la société publique taïwanaise Chinese Petroleum Corporation s'est vue accorder une concession d'exploitation dans le champ de Murzuk 162. En Angola, la présence de la RPC semble marquer le pas depuis le début de l'année 2007 puisque la réhabilitation

internationale, progressive, du Président Dos Santos lui permet de solliciter davantage les investisseurs occidentaux comme Total. Les États-Unis restent les premiers destinataires du pétrole angolais et dans les gisements en exploitation *off shore*, aucune société chinoise n'est l'opérateur principal. Alors que l'Angola est parfois présenté⁽²⁴⁾ de manière un peu caricaturale comme « une province » de la Chine, la réalité est à nuancer. L'Angola, à l'image de l'Algérie, a su maintenir des relations étroites avec d'autres États comme le Portugal et les États-Unis⁽²⁵⁾. En 2006, la RPC n'était que le quatrième fournisseur de l'Angola.

Les importations de minerais en provenance d'Afrique alimentent également les critiques envers la Chine. Ce pays est désormais un acheteur important de métaux, de bois et de coton en Afrique. Pourtant, là encore, la place des anciennes puissances coloniales et des États-Unis demeure prépondérante. En 2006, les importations en minerais et en métaux de la RPC en provenance d'Afrique se sont élevées à 3,3 milliards de dollars contre 3,97 milliards pour les États-Unis et 10,15 milliards pour l'Union européenne⁽²⁶⁾. En dépit d'une croissance soutenue de ses achats en Afrique, la part de Pékin demeure plus faible. Et ces matières premières sont principalement destinées à la fabrication de biens manufacturés, exportés ensuite vers l'Union européenne et non à une consommation locale. Pourtant, par ses investissements réguliers sur le continent noir, la Chine est considérée comme le principal coupable de la hausse des cours des matières premières énergétiques et agricoles.

À première vue, la hausse des cours du baril de pétrole s'explique par la forte demande asiatique, puisque depuis 2000, la consommation en République populaire de Chine (RPC) a augmenté de 60 % et de 15 % en Inde. La Chine est désormais le deuxième consommateur mondial de pétrole, après les États-Unis, et l'Inde se classe au sixième rang. Néanmoins, cette explication d'une crise due à la demande asiatique n'est que partielle. Si la presse se complait à décrire la Chine comme un « glouton », la réalité est différente. La consommation de pétrole en Chine demeure très faible comparée aux pays occidentaux, et particulièrement aux États-Unis. Rapportée au nombre d'habitants, la consommation en pétrole d'un Chinois est 11 fois plus faible que celle d'un Américain. Et la consommation en pétrole des 22 millions d'habitants du Texas représente 40 % de celle de la

24. Centre for Chinese Studies, « China's Interest and Activity in Africa's. Construction and Infrastructure Sectors », Stellenbosch University.

25. Indira Campos, « Angola and China: A Pragmatic Partnership », document de travail, Chatham House, mars 2008.

26. OMC, *Statistique du commerce international*, 2007, p. 213-217.

Chine. De surcroît, à la décharge de la Chine, la part du pétrole dans la consommation totale d'énergie n'est que de 20 % contre 40 % aux États-Unis puisque en Chine le pétrole est surtout utilisé pour être raffiné en essence, et ne sert que de manière limitée sous forme de fuel. Il est à relever également qu'en Chine, le parc automobile des particuliers est plutôt récent, et la plupart des véhicules en circulation consomme donc moins de carburant qu'aux États-Unis. Enfin, la croissance chinoise (11,1 % en 2006 puis 11,4 % en 2007), souvent jugée responsable de cet appétit énergétique, doit être remise dans son contexte. La hausse de la croissance de la RPC en 2007 représente, en valeur, de l'ordre de 449 milliards de dollars, un chiffre qui demeure inférieur à celui de la croissance du PNB des États-Unis (2,1 % soit 649 milliards de dollars). Alors que la Chine et l'Inde comptent 38 % de la population mondiale, ces deux États ne représentent que 12 % de la consommation mondiale de pétrole, contre 50 % pour les États-Unis, le Japon et l'Union européenne qui pourtant ne comptent que 15 % de la population du globe. Les pays d'Afrique qui pour la plupart ne disposent pas de ressources en hydrocarbures s'avèrent fragilisés par la hausse des cours du baril de pétrole, comme le Sénégal ou le Burkina Faso. Même des États producteurs d'hydrocarbures comme le Nigeria sont obligés, par manque de capacité de raffinage, d'importer une partie de leur essence, toujours plus chère⁽²⁷⁾. Pour autant, les accusations portées contre la Chine apparaissent excessives. La hausse du cours des hydrocarbures provoque une augmentation des prix des produits pétrochimiques comme les engrais. En Europe⁽²⁸⁾, entre octobre 2006 et septembre 2007, le prix de la tonne d'urée de la Baltique s'est apprécié de 43 %, et celui de la tonne de sulfate d'ammonium de 66 %. Une inflation qui constitue l'une des raisons de la crise alimentaire que connaissent plusieurs pays africains aujourd'hui⁽²⁹⁾. Mais cette situation s'explique aussi par la hausse des coûts de revient (due au renchérissement du prix des matières premières comme les hydrocarbures), par le développement dans les pays industrialisés des biocarburants et par l'évolution des habitudes alimentaires dans les pays en développement comme l'Inde et la Chine⁽³⁰⁾. Ces arguments, qui sont à juste titre souvent invoqués, soulignent surtout de manière injuste, la responsabilité de la RPC dans cette situation.

En 2006, les importations alimentaires de la Chine se sont élevées⁽³¹⁾ à 51,6 milliards de dollars contre 19,5 milliards en 2000. Pour la même période, les importations alimentaires des États-Unis sont passées de 69 à 103 milliards de dollars. La Chine avec 19 % de la population mondiale ne dispose

que de 5 % des terres arables dans le monde. Non seulement la part des achats de la Chine sur les marchés agricoles mondiaux demeure modeste, mais le pays parvient à être un exportateur de blé et de riz. Selon les données de la FAO, la Chine en 2006, a importé un million de tonnes de riz (en équivalent usiné) et exporté 1,4 million de tonnes. Les importations chinoises de riz représentent 4,1 % des importations mondiales. La responsabilité de la Chine dans la crise alimentaire mondiale est donc à relativiser. D'autant que, les récentes émeutes notamment en Égypte ont été provoquées par la hausse du prix du pain, une conséquence de l'augmentation des cours du blé. Or la Chine reste exportatrice nette de blé. Quant aux importations chinoises de maïs, elles demeurent faibles et ne représentent que 5,5 % des achats mondiaux. De même, à la différence de certains pays européens ou des États-Unis, la Chine n'a pas converti massivement de terres agricoles pour développer les agrocarburants⁽³²⁾. La fabrication de carburant à base d'éthanol (comme l'E10) demeure encore très faible et ne devrait guère pouvoir s'étendre. Les terres agricoles sont principalement destinées aux cultures vivrières.

Conclusion

À l'occasion du 24^e Sommet Afrique-France qui s'est tenu à Cannes en février 2007, le Président Jacques Chirac a salué le rôle positif de la Chine sur le continent noir. Lors de la conférence de presse qui a clos cette réunion, le Président de la République déclara : « Tout d'abord, je me réjouis beaucoup des actions conduites par la Chine en Afrique. Elles sont à mes yeux positives. J'avais eu longuement l'occasion de m'en entretenir avec le Président Hu Jintao, juste avant le Sommet africain à Pékin, et nous

27. À cause de capacités de raffinage, trop faibles, le prix de l'essence augmente plus rapidement que celui du pétrole brut.
28. FAO, *Perspectives de l'alimentation*, novembre 2007.
29. Selon les données de la FAO, à l'été 2008, 21 États en Afrique connaissent une situation de grave insécurité alimentaire.
30. D'ailleurs, George Bush en mai 2008 avait affirmé que l'inflation des prix des produits alimentaires était principalement due à l'émergence d'une classe moyenne en Inde.
31. *Idem*, p. 214.
32. L'utilisation des terres agricoles pour fabriquer des agrocarburants est souvent invoquée comme facteur aggravant de la hausse des prix. Le Président Lula lors du sommet de la FAO à Rome en juin 2008, affirmait qu'au Brésil, les cultures destinées à la fabrication de l'éthanol n'occupent que 1 % des terres agricoles, ajoutant même que « les biocarburants ne sont pas les bandits qui menacent la sécurité alimentaire des nations les plus pauvres ». Cette interprétation n'est pas partagée par la Banque mondiale, qui, en avril 2008, dans une note « Rising food prices : Policy options and World Bank response » conclut à la lourde responsabilité des biocarburants dans la hausse du prix des denrées alimentaires. Ce constat est également partagé par l'OCDE, « Évaluation économique des politiques de soutien aux biocarburants », Martin von Lampe, juillet 2008.

avons très longuement parlé de ces relations entre la Chine et l'Afrique. Elles sont nécessaires, l'Afrique a besoin d'avoir des relations avec l'ensemble du monde. Aussi bien économiques, que politiques et culturelles. Les deux dernières visites des autorités chinoises et du Président Hu Jintao en Afrique ont été positives, si j'en crois tous les avis qui ont été émis par les autorités africaines. Par conséquent, je le répète, je me réjouis de ce nouveau lien qui se crée entre l'Afrique et la Chine⁽³³⁾.

Cette satisfaction a surpris de nombreux observateurs qui attendaient dans les propos de l'ancien chef de l'État, un regard plus critique sur le rôle de Pékin. Pour la France, la présence chinoise a le mérite de favoriser le développement économique en apportant des biens de consommation à bas prix, comme des machines-outils (tracteurs, engins agricoles...). La RPC concourt également à la transmission de techniques agricoles. En ce sens, la politique française rejoint les vues exprimées par l'OCDE⁽³⁴⁾, qui juge de manière plutôt favorable les investissements de la RPC en Afrique⁽³⁵⁾. Le développement économique étant considéré comme une condition préalable à la démocratisation du continent. Le président Chirac soulignait que la coopération avec la RPC peut s'avérer fructueuse pour les pays africains, alors même que les critiques contre la diplomatie africaine de Pékin se multiplient en Afrique⁽³⁶⁾ comme en Europe⁽³⁷⁾. Ces reproches ne sont pas réellement justifiés au regard de la présence encore limitée de la Chine sur le continent noir. L'animosité envers la Chine peut s'expliquer par plusieurs facteurs. En premier lieu, les entreprises chinoises ont inves-

ti dans des secteurs comme le BTP, où leurs réalisations sont visibles par tous (routes, barrages, ponts). En Angola, la majorité des investissements chinois sont effectués dans le secteur de la construction. Cette démarche répond à une demande des pays africains, puisque les Occidentaux avaient ralenti l'édification d'infrastructures, les « éléphants blancs », à partir des années 1980, après plusieurs échecs retentissants. Le faible recours à une main-d'œuvre locale et la présence massive d'expatriés chinois est une source régulière de mécontentement. La rapidité de la croissance des échanges commerciaux et des investissements sur le continent noir alimentent ce sentiment de « colonisation chinoise ». Les investissements chinois se concentrent dans le domaine des matières premières (mines, énergie) mais aussi dans la fabrication de biens de consommation courants (confection de pagnes, usines de tracteurs...). La concurrence de la RPC affaiblit fortement le capitalisme local africain. La Chine a surtout une présence visible à travers ses milliers de ressortissants vivant en Afrique, présence estimée⁽³⁸⁾ à environ 750 000 personnes alors que le nombre d'Occidentaux demeure beaucoup plus faible. Les ressortissants français installés en Afrique sont estimés, en décembre 2007, à 155 000 dont la moitié en Algérie, au Maroc et en Tunisie. En 2006, 22 000 Chinois vivent en Angola⁽³⁹⁾, la plupart au titre d'une activité dans le cadre d'une société de la RPC. La présence de la Chine en Afrique est incontestable mais doit être appréciée dans sa juste proportion, ici comme ailleurs, la RPC n'occupe qu'une place à la hauteur de son rôle mondial. •

33. Conférence de presse du 16 février 2007, source : <http://www.elysee.fr/>

34. Rapport de l'OCDE, *The Rise of China and India. What's in it for Africa ?*, 2006.

35. Cf également, Chris Alden qui souligne que les relations sino-africaines sont complexes avec des intérêts réciproques. Chris Alden, *China in Africa, Partner, Competitor Or Hegemon ?*, *op. cit.*

36. Le journaliste Noé Ndjebet Massoussi, du quotidien camerounais, *Le Messager*, n° 2301, 31 janvier 2007, p. 3 relate les défaillances des routes construites par la Chine et conclut par cette phrase « L'image jadis collée aux Chinois fournissant des prestations médiocres, vouées à une courte vie ne rattrape-t-elle pas ces autres œuvres des ressortissants de l'empire du Milieu ? ».

37. Le Parlement européen a adopté une résolution en novembre 2007 intitulée « La politique de la Chine et ses effets sur l'Afrique », et « il souligne que les investissements libres de toute condition réalisés par la Chine dans les pays africains soumis à la mauvaise gouvernance de régimes oppressifs contribuent à perpétuer les violations des droits de l'homme et ne font que renforcer la mauvaise gouvernance ».

38. Chris Alden, *China in Africa, Partner, Competitor Or Hegemon ?*, *op. cit.*, p.121.

39. *Ibid.*, p. 23